

Avril 2011



منظمة الأغذية
والزراعة للأمم
المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food and
Agriculture
Organization
of the
United Nations

Organisation des
Nations Unies
pour
l'alimentation
et l'agriculture

Продовольствен-
ная и
сельскохозяйствен-
ная
организация
Объединенных

Organización
de las
Naciones Unidas
para la
Agricultura y la
Alimentación

CONFÉRENCE

Trente-septième session

Rome, 25 juin - 2 juillet 2011

Programme de travail pluriannuel du Conseil

Résumé

- Comme proposé dans le Plan d'action immédiate pour le renouveau de la FAO (PAI), un programme de travail pluriannuel a été élaboré pour le Conseil lors de réunions informelles, facilitées par le Président indépendant du Conseil et auxquelles ont participé les membres. Ce processus a abouti à l'adoption par le Conseil à sa cent quarantième session, en novembre et décembre 2010, de son Programme de travail pluriannuel pour 2010-13, reproduit en annexe.
- Le PAI prévoit également la rédaction, tous les deux ans, d'un rapport intérimaire portant sur le Programme de travail pluriannuel du Conseil, pour examen par la Conférence.
- Le Programme de travail pluriannuel n'ayant été adopté que récemment, il est trop tôt pour produire un véritable rapport concernant les activités du Conseil depuis lors, d'autant plus que ce dernier ne s'est réuni qu'une seule fois au cours de la période visée, en avril 2011. Néanmoins, des observations préliminaires sont communiquées sur certains des résultats, conclusions et activités prévues.

Mesures suggérées à la Conférence

- La Conférence est invitée à entériner le Programme de travail pluriannuel du Conseil pour 2010-13.
- Elle est également appelée à prendre note des progrès initiaux dont il est fait état dans le présent document eu égard au Programme de travail pluriannuel du Conseil et à fournir des orientations en vue de la rédaction de rapports intérimaires, le cas échéant.

Pour toute question de fond sur ce document, veuillez vous adresser à:

M. Luc Guyau

Président indépendant du Conseil

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires.

La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

Généralités

Le Plan d'action immédiate pour le renouveau de la FAO (PAI), adopté par la Conférence en 2008, prévoit l'élaboration de programmes de travail pluriannuels pour les Organes directeurs. Ces instruments visent à améliorer l'efficacité de la gouvernance.

En particulier, il est demandé au Conseil, dans le cadre des actions 2.70 et 2.71 du PAI, de préparer un programme de travail pluriannuel couvrant une période d'au moins quatre ans, pour examen par la Conférence de la FAO. Cette obligation a été confirmée par la Conférence lorsqu'elle a entériné le Rapport 2009 du Comité de la Conférence chargé du suivi de l'Évaluation externe indépendante de la FAO (CoC-EEI) sur le PAI¹.

En conséquence, un projet de programme de travail pluriannuel pour le Conseil a été formulé lors de réunions informelles, facilitées par le Président indépendant du Conseil et auxquelles ont participé les membres. Ce processus a abouti à l'adoption officielle par le Conseil à sa cent quarantième session, en novembre et décembre 2010², de son Programme de travail pluriannuel pour 2010-13, reproduit en annexe.

Le PAI prévoit également la rédaction d'un rapport intérimaire biennal portant sur le Programme de travail pluriannuel du Conseil, pour examen par la Conférence (action 2.72).

La Conférence est donc invitée à entériner le Programme de travail pluriannuel du Conseil et à prendre note des informations figurant ci-après.

Le Programme de travail pluriannuel n'ayant été adopté que récemment, il est trop tôt pour produire un véritable rapport concernant les activités du Conseil depuis lors, d'autant plus que ce dernier ne s'est réuni qu'une seule fois au cours de la période visée, en avril 2011. Cependant, un rapport intérimaire complet sur le Programme de travail pluriannuel du Conseil devrait être soumis à la Conférence en 2013. Il fera état des avancées réalisées et des problèmes rencontrés au cours de l'ensemble de l'exercice biennal.

À ce stade, des observations préliminaires sont communiquées au sujet de certains des résultats, conclusions et activités prévus dans le cadre du Programme de travail pluriannuel. Ils sont présentés sous forme de tableau, les entrées choisies figurant à gauche et les observations, à droite.

Rapport d'activité préliminaire

<i>Entrées du Programme de travail pluriannuel</i>	<i>Observations</i>
A. Définition des stratégies et priorités, et planification du budget	
Examen et évaluation des recommandations formulées par le Comité financier et le Comité du Programme, notamment lors de leurs réunions conjointes, en ce qui concerne le Cadre stratégique, le PMT et le PTB, et recommandations claires sur ces points à la Conférence.	<p>La cent quarante et unième session du Conseil a entériné les recommandations faites par ces comités, individuellement et conjointement³.</p> <p>Puisque aucun consensus n'a été trouvé sur le montant du budget 2012-13, le Conseil a appelé à l'organisation de nouvelles consultations lors de réunions informelles des « Amis du Président » afin d'amorcer un dialogue constructif préalable à la Conférence.</p>

¹ C 2009/REP, Résolution 4/2009, et Annexe D, paragraphe 72; C 2009/7, paragraphe 72.

² CL 140/REP, paragraphe 73.

³ CL 141/REP, paragraphes 5-8.

<i>Entrées du Programme de travail pluriannuel</i>	<i>Observations</i>
	Au sujet du Centre des services communs, le Conseil est convenu de soumettre deux propositions à la Conférence: i) la fusion des pôles en un centre unique à Budapest; ii) le maintien en l'état des deux pôles de Santiago et Bangkok, en plus du centre de Budapest.
Examen et évaluation des recommandations formulées par les Comités techniques en ce qui concerne les priorités techniques et les questions relatives au budget.	En examinant le Rapport du Comité des pêches (COFI), les participants à la cent quarante et unième session du Conseil ont approuvé les priorités recensées dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture, en particulier au regard de la sécurité alimentaire et de la nutrition, ainsi que de la lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée, de la pêche artisanale, et du renforcement des capacités dans les pays en développement, en demandant que ces priorités figurent comme il convient dans le PTB 2012-13 ⁴ .
Examen et évaluation des recommandations formulées par les Conférences régionales en ce qui concerne les priorités régionales et les questions relatives au budget.	Le Conseil, à sa cent quarante et unième session, a entériné le rapport de la Conférence régionale pour le Proche-Orient, y compris le Cadre de priorités régionales, les recommandations suivantes devant être étudiées dans le cadre du processus du PTB: i) renforcement du réseau de Bureaux décentralisés pour mieux répondre aux besoins des Membres; ii) prestation d'une assistance technique pour améliorer les politiques relatives à l'agriculture, à la sécurité alimentaire et à la nutrition; amélioration de la gestion de l'eau dans l'agriculture; renforcement de la coopération sur les questions présentant une dimension régionale; élaboration de directives sur les achats internationaux de terre et l'investissement étranger direct dans le secteur agroalimentaire; réalisation d'interventions nationales et régionales en vue du suivi et de la lutte contre les apparitions de foyers de ravageurs et de maladies transfrontières ⁵ .
Recommandations à la Conférence concernant la résolution portant sur le programme et le budget, précisant notamment la teneur et le montant du budget.	Voir ci-dessus.
Recommandation sur l'ordre du jour provisoire de la Conférence.	En s'appuyant sur les débats préalables ⁶ , le Conseil, à sa cent quarante et unième session, est convenu de dispositions supplémentaires pour la trente-septième session de la Conférence, y compris une proposition de calendrier, et des nominations de fonctionnaires pour diverses commissions et comités de la Conférence ⁷ .

⁴ CL 141/REP, paragraphe 20.

⁵ CL 141/REP, paragraphe 18.

⁶ CL 140/REP, paragraphes 83-86.

⁷ CL 141/REP, paragraphes 38-43.

<i>Entrées du Programme de travail pluriannuel</i>	<i>Observations</i>
B. Suivi de la mise en œuvre des décisions de gouvernance	
Examen et évaluation des recommandations du Groupe de travail à composition non limitée concernant les mesures à prendre pour accroître l'efficience des Organes directeurs, y compris leur représentation.	<p>Le rapport intérimaire du Groupe de travail à composition non limitée a été entériné par le Conseil à sa cent quarante et unième session⁸, notamment les recommandations portant sur: i) les méthodes de travail des Comités techniques; ii) la durée et le déroulement des sessions du Comité de l'agriculture et du Comité des produits; iii) la ponctualité et la précision des documents des Organes directeurs; iv) les technologies modernes au service des sessions et travaux intersessions des Organes directeurs.</p> <p>Le rapport final du Groupe de travail à composition non limitée, fondé sur les avancées communiquées au Conseil, sera examiné dans le cadre du point 25 de l'ordre du jour de la trente-septième session de la Conférence.</p>
Examen de l'évolution des débats au sein d'autres forums intéressant la FAO.	Le Conseil s'est réjoui des présentations faites lors de sa cent quarante et unième session sur: i) la Conférence mondiale sur l'agriculture, la sécurité alimentaire et les changements climatiques (octobre-novembre 2010); ii) la coopération entre la FAO et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) au sujet de la sécurité alimentaire; iii) la participation de la FAO à la Commission de la condition de la femme consacrée aux femmes rurales en 2012; iv) la dixième Conférence des parties à la Convention sur la diversité biologique; v) la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques; vi) les incidences sur la FAO de la seizième session de la Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (Cancun, novembre-décembre 2010; vii) le Forum mondial de l'eau et la Semaine mondiale de l'eau ⁹ .
C. Exercice des fonctions de supervision	
Examen et évaluation des recommandations du Comité financier sur les politiques et les systèmes en place, tant au Siège que dans les Bureaux décentralisés, en ce qui concerne les ressources humaines, les procédures administratives et les méthodes de travail, les achats et les passations de marché, ainsi que les technologies de l'information et de la communication.	Le Conseil, à sa cent quarante et unième session, a entériné un nombre important de recommandations du Comité financier, y compris les projets de résolutions de la Conférence relatives au barème des contributions 2012-13, aux comptes vérifiés 2008-09, aux conditions de nomination du Président indépendant du Conseil et à la reconduction du Commissaire aux comptes, ainsi qu'au Comité de l'éthique et à la politique de mobilité ¹⁰ .

⁸ CL 141/REP, paragraphes 31-32.

⁹ CL 141/REP, paragraphes 48-49. Le Conseil a indiqué qu'un projet de résolution sur la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques serait soumis à la trente-septième session de la Conférence.

¹⁰ CL 141/REP, paragraphes 11-16.

<i>Entrées du Programme de travail pluriannuel</i>	<i>Observations</i>
Examen et évaluation des recommandations du Comité du Programme et du Comité financier concernant les évaluations indépendantes.	À sa cent quarante et unième session, le Conseil a entériné les recommandations issues de l'évaluation des Bureaux régionaux et sous-régionaux de la FAO pour le Proche-Orient et appelé à la réalisation d'évaluations similaires dans d'autres régions ¹¹ .
Examen et évaluation des recommandations du Comité des questions constitutionnelles et juridiques (CQCJ).	Le Conseil, à sa cent quarante et unième session, a entériné les recommandations du CQCJ sur diverses questions, notamment le mandat et la composition du Comité de l'éthique, un projet de résolution de la Conférence modifiant le Règlement financier en vue de la mise en œuvre des normes IPSAS et le changement de dénomination de la FAO en espagnol (« alimentation » étant maintenant placé avant « agriculture »), pour approbation par la Conférence à sa trente-septième session ¹² .
D. Suivi de la mise en œuvre du PAI et des prochaines étapes du processus de réforme	
Le Conseil assure un suivi régulier de l'avancement global de la mise en œuvre du Plan d'action immédiate.	Le Conseil, à sa cent quarante et unième session, s'est félicité du rapport intérimaire sur le PAI, dans lequel figurent les aspects quantitatifs et qualitatifs de la mise en œuvre. Il a pris note des avancées significatives réalisées à ce jour et des efforts qui seront nécessaires à la bonne exécution du programme de PAI, y compris en matière de charge de travail, de risques et de mesures d'atténuation, en appelant à mettre en œuvre le PAI dans le respect du calendrier convenu ¹³ .
Examen et évaluation des recommandations relatives au PAI formulées par le Comité financier et le Comité du Programme, notamment lors de leurs réunions conjointes, ainsi que par le CQCJ, les Conférences régionales et les Comités techniques.	Le Conseil, à sa cent quarante et unième session, a entériné l'intégration systématique du PAI dans le PTB 2012-13, comme l'a recommandé le Comité financier ¹⁴ .
E. Suivi des résultats obtenus par la Direction	
Examen de la contribution des ressources extrabudgétaires au cadre des résultats de l'Organisation.	Le Conseil, à sa cent quarante et unième session, s'est félicité de l'élaboration des grandes lignes de la Stratégie de mobilisation et de gestion des ressources que le Comité du Programme et le Comité financier ont examinée lors de leur Réunion conjointe et dont ils doivent débattre de la version finale en octobre 2011 ¹⁵ .

¹¹ CL 141/REP, paragraphe 10.

¹² CL 141/REP, paragraphes 21-26.

¹³ CL 141/REP, paragraphes 28-29.

¹⁴ CL 141/REP, paragraphe 30.

¹⁵ CL 141/REP, paragraphe 9.

<i>Entrées du Programme de travail pluriannuel</i>	<i>Observations</i>
F. Planification des activités et méthodes de travail	
Note révisée sur les méthodes de travail du Conseil.	La note révisée a été adoptée par le Conseil à sa cent quarante et unième session ¹⁶ .
Élaboration d'un rapport intérimaire sur le Programme de travail pluriannuel du Conseil, à soumettre à la Conférence.	Le présent rapport a été rédigé sous la responsabilité du Président indépendant du Conseil.
Examen de l'état de la mise en œuvre des décisions du Conseil.	Le Conseil, à sa cent quarante et unième session, a examiné l'état de l'application des décisions qu'il a prises lors de ses précédentes sessions, sur la base d'un document élaboré par le Secrétariat sous un nouveau format ¹⁷ .
Les rapports du Conseil sont concis, contiennent principalement des conclusions, des décisions et des recommandations, et sont mis à la disposition des membres peu de temps après la clôture de la session.	Le rapport de la cent quarante et unième session du Conseil était considérablement plus court que les précédents. Il a été distribué aux membres dans un format non édité deux jours ouvrables après la clôture de la session. Le Conseil a accepté la proposition du Secrétariat de publier dorénavant la liste des délégués et observateurs sous la forme d'une annexe web plutôt que de l'inclure dans la version imprimée.
Les documents du Conseil ont une page de couverture uniformisée et incluent un encadré mettant en évidence l'action proposée.	Sur la page de couverture des documents de la cent quarante et unième session du Conseil figurait un encadré mettant en évidence l'action proposée.

¹⁶ CL 141/REP, paragraphe 51.

¹⁷ CL 141/REP, paragraphe 44.

Annexe**Programme de travail pluriannuel 2010-2013 du Conseil****I. Objectif général du Conseil**

Le Conseil donne à la Conférence, en temps voulu, des orientations précises et équilibrées sur les stratégies, les priorités, les programmes et le budget de l'Organisation, ainsi que sur les questions d'ordre constitutionnel, organisationnel, administratif et financier. Le Conseil fournit également des évaluations claires de la situation de l'alimentation et de l'agriculture dans le monde et il exerce ses fonctions de supervision et de surveillance en application des dispositions des Textes fondamentaux de l'Organisation, y compris la résolution 8/2009 de la Conférence. Il fonctionne de façon efficiente et efficace en se souciant des résultats et tient ses sessions dans le cadre du plan de travail à évolution continue présenté en annexe de la *Note sur les méthodes de travail du Conseil*.

II. Résultats**A. Définition des stratégies et des priorités et planification du budget**

Résultat: Les décisions de la Conférence concernant les stratégies, les priorités, les programmes et le budget de l'Organisation, ainsi que la situation de l'alimentation et de l'agriculture dans le monde, se fondent sur les avis du Conseil.

Indicateurs et objectifs:

- Le rapport de la Conférence tient compte des recommandations du Conseil concernant le Cadre stratégique, le Plan à moyen terme (PMT) et le Programme de travail et budget (PTB).
- Pour examiner et adopter le budget de l'Organisation, la Conférence dispose d'une recommandation explicite du Conseil sur le montant du budget.
- Les avis du Conseil sur les questions concernant la situation de l'alimentation et de l'agriculture dans le monde sont approuvés par la Conférence.
- La Conférence approuve l'ordre du jour provisoire que le Conseil lui recommande.

Produits: Des décisions claires et précises et des recommandations à la Conférence.

Activités:

- Examen et évaluation des recommandations formulées par le Comité financier, le Comité du Programme et leurs Réunions conjointes en ce qui concerne le Cadre stratégique, le PMT et le PTB, et recommandations claires y relatives à la Conférence.
- Examen et évaluation des recommandations formulées par les Comités techniques en ce qui concerne les priorités techniques et les questions relatives au budget.
- Examen et évaluation des recommandations formulées par les Conférences régionales en ce qui concerne les priorités régionales et les questions relatives au budget.
- Évaluation, le cas échéant, de problèmes majeurs liés à la situation de l'alimentation et de l'agriculture dans le monde.
- Décisions concernant d'éventuels ajustements du PTB.
- Recommandations à la Conférence concernant la résolution portant sur le Programme et le budget, précisant notamment la teneur et le montant du budget.
- Recommandation du thème principal du débat général de la session de la Conférence.
- Recommandation de l'ordre du jour provisoire de la session de la Conférence.

Méthodes de travail:

- Réunions de coordination informelles des présidents et des secrétariats du Comité financier, du Comité du Programme, des Conférences régionales et des Comités techniques, facilitées par le Président indépendant du Conseil.
- Réunions de coordination informelles des présidents des Groupes régionaux et de membres du Secrétariat de rang élevé, facilitées par le Président indépendant du Conseil.
- Contacts réguliers entre le Président indépendant du Conseil et la Direction de la FAO.

B. Suivi de la mise en œuvre des décisions de gouvernance

Résultat: Le Conseil assure un suivi régulier de l'application des décisions relatives à la gouvernance.

Indicateurs et objectifs:

- Le Conseil contrôle l'application en temps voulu des décisions de gouvernance prises par la Conférence et le Conseil, et le rapport de la Conférence en fait état.
- Le Conseil examine et évalue les recommandations sur les mesures à prendre pour accroître l'efficience des Organes directeurs avant qu'elles soient soumises à la Conférence.

Produits: Des décisions claires et précises et des recommandations à la Conférence.

Activités:

- Examen et évaluation des décisions de gouvernance du Conseil.
- Examen et évaluation des recommandations du Groupe de travail à composition non limitée concernant les mesures à prendre pour accroître l'efficience des Organes directeurs, y compris leur représentation.
- Examen des programmes de travail pluriannuels des Organes directeurs et évaluation des rapports sur leur état d'avancement.
- Recommandations et décisions sur la convocation de réunions ministérielles, si nécessaire.
- Examen et évaluation des questions relatives aux traités, aux conventions et aux accords conclus dans le cadre de la FAO.
- Examen de l'évolution des débats au sein d'autres instances intéressant la FAO.

Méthodes de travail:

- Réunions de coordination informelles des présidents et des secrétariats du Comité des questions constitutionnelles et juridiques (CQCJ), du Comité financier, du Comité du Programme, des Conférences régionales et des Comités techniques, facilitées par le Président indépendant du Conseil.
- Réunions de consultation informelle des Présidents des Groupes régionaux et de membres du Secrétariat de rang élevé, facilitées par le Président indépendant du Conseil.
- Contacts réguliers entre le Président indépendant du Conseil et la Direction de la FAO.
- Avis des Organes statutaires, par l'entremise des Comités techniques.

C. Exercice des fonctions de supervision

Résultat: Pour les questions juridiques, éthiques, financières et administratives des cadres, des politiques et des systèmes opérants sont en place et sont régulièrement contrôlés par le Conseil.

Indicateurs et objectifs:

- L'action de l'Organisation s'inscrit dans le cadre juridique, financier et administratif qui est le sien.
- Les résultats de l'Organisation sont évalués de manière transparente, indépendante et professionnelle, une vérification des comptes et un contrôle de l'éthique sont assurés.
- Les élections prévues par les Textes fondamentaux ont lieu aux dates fixées.
- Les politiques sont mises en œuvre et les systèmes fonctionnent conformément aux règles et aux normes établies.
- Le calendrier proposé des sessions des Organes directeurs de la FAO et des autres réunions principales est conforme au calendrier des sessions relatives à la mise en œuvre du système de programmation, de budgétisation et de suivi axé sur les résultats.

Produits: Des décisions claires et précises et des recommandations à la Conférence.

Activités:

- Examen et évaluation des recommandations et décisions du Comité financier concernant l'exécution du budget et le Programme, les virements entre chapitres budgétaires et la situation financière de l'Organisation, y compris la mobilisation des ressources et les contributions volontaires.
- Examen et évaluation des recommandations du Comité financier concernant l'éthique et la vérification intérieure et extérieure des comptes.
- Examen et évaluation des recommandations du Comité financier concernant les politiques et les systèmes en place, tant au Siège que dans les Bureaux décentralisés, en ce qui concerne les ressources humaines, les procédures administratives et de travail, les achats et les passations de marchés, ainsi que les technologies de l'information et de la communication.
- Examen et évaluation des recommandations du Comité du Programme et du Comité financier concernant les évaluations indépendantes.
- Examen et évaluation des recommandations du CQCJ sur les questions constitutionnelles et juridiques.

Méthodes de travail:

- Avis du Comité financier, du Comité du Programme et de leurs Réunions conjointes, ainsi que du CQCJ.
- Examen approfondi d'une question de fond que le Conseil choisit tous les deux ans.
- Contacts réguliers entre le Président indépendant du Conseil et la Direction de la FAO.

D. Suivi de la mise en œuvre du PAI et des prochaines étapes du processus de réforme

Résultats: Le Conseil assure un suivi régulier de l'avancement global de la mise en œuvre du Plan d'action immédiate.

Indicateurs et objectifs:

- Des rapports de la Direction concernant les progrès réalisés dans l'application du PAI sont soumis en temps voulu à toutes les sessions du Conseil.
- Les recommandations faites par le Conseil sur la mise en œuvre du PAI sont consignées dans le rapport du CoC-EEI à la Conférence portant sur le PAI, et sont approuvées par la Conférence en 2011. Après 2011, les recommandations liées au PAI sont soumises à la Conférence.

Produits: Des recommandations et décisions claires et précises soumises à la Conférence dans un rapport spécifique.

Activités:

- Examen et évaluation des rapports de la Direction concernant les progrès de la mise en œuvre du PAI.
- Examen et évaluation des recommandations relatives au PAI formulées par le Comité financier, le Comité du Programme et leurs Réunions conjointes, le CQCJ, les Conférences régionales et les Comités techniques.

Méthodes de travail:

- Consultation de la documentation produite pour les réunions du CoC-EEI.
- Consultations et séminaires informels entre les Membres.

E. Suivi des résultats obtenus par la Direction

Résultat: Examen et suivi réguliers, par le Conseil, des objectifs de performance préétablis

Indicateurs et objectifs:

- Les résultats obtenus par la Direction sont conformes aux objectifs de performance établis.
- Les objectifs de performance sont ajustés, le cas échéant.

Produits: Des décisions claires et précises et des recommandations à la Conférence.

Activités:

- Contrôle des résultats obtenus par la Direction au regard des objectifs de performance fixés dans le cadre du système de budgétisation et de gestion axé sur les résultats, sur la base du PMT/PTB et des rapports du Comité financier, du Comité du Programme et de leurs Réunions conjointes.
- Examen de la contribution des ressources extrabudgétaires au cadre des résultats de l'Organisation.
- Organisation régulière d'une évaluation transparente, professionnelle et indépendante des résultats de l'Organisation par rapport aux résultats et effets attendus de ses activités.
- Examen des recommandations d'ajustement du Comité du Programme et du Comité financier concernant la mise en œuvre du PTB.

Méthodes de travail:

- Contacts réguliers entre le Président indépendant du Conseil et la Direction de la FAO.
- Consultations et séminaires informels entre les Membres.

F. Planification des activités et méthodes de travail

Résultats: Le Conseil fonctionne de manière efficiente, selon une approche proactive et inclusive, conformément aux plans de travail établis et en appliquant des méthodes de travail améliorées.

Indicateurs et objectifs:

- Les ordres du jour du Conseil sont bien ciblés.
- Les rapports du Conseil sont concis, contiennent principalement des conclusions, des décisions et des recommandations, et sont mis à la disposition des Membres peu de temps après la clôture de la session.

- Les documents du Conseil ont une page de couverture uniformisée et incluent un encadré mettant en évidence l'action proposée.
- Les documents du Conseil sont mis à disposition quatre semaines avant la session.

Produits:

- Programme de travail pluriannuel du Conseil.
- Note révisée sur les méthodes de travail du Conseil.

Activités:

- Préparation du programme de travail pluriannuel du Conseil, avec des indicateurs de performance.
- Préparation d'un rapport intérimaire sur le programme de travail pluriannuel du Conseil, à soumettre à la Conférence.
- Examen régulier des méthodes de travail du Conseil, y compris les mesures de la performance.
- Examen de l'état de la mise en œuvre des décisions du Conseil.
- Étude et comparaison de la gouvernance d'autres organisations internationales en vue d'éventuelles améliorations à apporter aux méthodes de travail du Conseil et à l'exécution de son programme de travail pluriannuel.

Méthodes de travail:

- Délibérations structurées et bien ciblées durant les sessions du Conseil.
- Prise de dispositions efficaces pour la rédaction des rapports du Conseil.
- Activités régulières entre les sessions déterminées selon l'intérêt qu'elles présentent et la priorité qui leur est accordée.
- En tant que de besoin, renforcement des ressources humaines et financières mobilisées par le Secrétariat pour l'exécution et le suivi du programme de travail pluriannuel.
- Réunions informelles des présidents des Groupes régionaux et de membres du Secrétariat de rang élevé, facilitées par le Président indépendant du Conseil.
- Contacts réguliers entre le Président indépendant du Conseil et la Direction de la FAO.

Appendice
Sessions et plan de travail du Conseil

1. Le Conseil tient au moins cinq sessions par exercice biennal, comme suit:
 - a) deux sessions durant la première année de l'exercice;
 - b) une session 60 jours au moins avant la session ordinaire de la Conférence, pendant laquelle le Conseil, notamment, formule des recommandations à la Conférence sur le Cadre stratégique (tous les quatre ans), le PMT et le PTB;
 - c) une session immédiatement après la session ordinaire de la Conférence, pendant laquelle le Conseil, notamment, élit les présidents et les membres du Comité du Programme, du Comité financier et du CQCJ;
 - d) une session vers la fin de la seconde année de l'exercice biennal.
2. Pour 2010-2013, le plan de travail indicatif à évolution continue du Conseil est présenté dans ses grandes lignes dans les tableaux ci-après et pourra être ajusté, s'il y a lieu, par le Conseil.
3. À ses sessions, le Conseil examine un document sur l'état de la mise en œuvre des décisions prises à sa précédente session.
4. À la fin de chaque session, le Conseil examine l'ordre du jour provisoire de la session suivante.
5. Des questions de fond sont régulièrement examinées aux sessions du Conseil, concernant notamment les thèmes suivants:
 - vérification des comptes, éthique et d'autres questions de contrôle;
 - ressources humaines;
 - mobilisation des ressources, y compris les contributions volontaires;
 - décentralisation;
 - achats et passation de marchés;
 - technologies de l'information et de la communication;
 - évaluations indépendantes;
 - évolution à l'échelle du système des Nations Unies des questions de contrôle ayant une incidence sur la FAO.

Cent quarantième session du Conseil, 29 novembre - 3 décembre 2010
Questions relatives au Programme, au budget, aux finances et à l'administration
1) Rapport de la Réunion conjointe du Comité du Programme et du Comité financier (octobre 2010) 2) Rapport du Comité du Programme (octobre 2010) 3) Priorités relatives aux activités techniques de l'Organisation pour l'exercice 2012-13 4) Rapports du Comité financier (juin et octobre 2010) 5) Rapport sur l'exécution du Programme 2008-2009
Conférences régionales
6) Rapport de la Conférence régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes (avril 2010) 7) Rapport de la Conférence régionale pour l'Afrique (mai 2010) 8) Rapport de la Conférence régionale pour l'Europe (mai 2010) 9) Rapport de la Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique (septembre/octobre 2010)
Comités techniques et Comité de la sécurité alimentaire mondiale
10) Rapport du Comité des produits (juin 2010) 11) Rapport du Comité de l'agriculture (juin 2010) 12) Rapport du Comité des forêts (octobre 2010) 13) Rapport du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (octobre 2010)
Comité des questions constitutionnelles et juridiques
14) Rapport du Comité des questions constitutionnelles et juridiques (septembre 2010)
Questions relatives à la gouvernance
15) Rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du Plan d'action immédiate 16) Programme de travail pluriannuel du Conseil 17) Rapport du Groupe de travail à composition non limitée sur les mesures à prendre pour accroître l'efficience des Organes directeurs, y compris leur représentation 18) Note relative aux méthodes de travail du Conseil 19) Organisation de la trente-septième session de la Conférence de la FAO (y compris ordre du jour provisoire et recommandation du Conseil sur un thème majeur à proposer pour le débat général à la Conférence) 20) État de la mise en œuvre des décisions du Conseil.
Autres questions
21) Élection de six membres du Conseil d'administration du PAM 22) Évolution des débats d'instances intéressant la FAO 23) Calendrier 2010-2011 des sessions des Organes directeurs de la FAO et des principales réunions 24) Ordre du jour de la session suivante du Conseil 25) Méthodes de travail du Conseil.

Cent quarante et unième session du Conseil, 11-15 avril 2011
Questions relatives au Programme, au budget, aux finances et à l'administration
1) Examen du Plan à moyen terme et du Programme de travail et budget (2012-2013) – Recommandation à la Conférence sur le montant du budget 2) Rapport de la Réunion conjointe du Comité du Programme et du Comité financier (mars 2011) 3) Rapports du Comité du Programme (février et mars 2011) 4) Rapport(s) du Comité financier (mars 2011)

Conférences régionales
5) Rapport de la Conférence régionale pour le Proche-Orient (décembre 2010)
Comités techniques
6) Rapport du Comité des pêches (janvier/février 2011)
Comité des questions constitutionnelles et juridiques
7) Rapport du Comité des questions constitutionnelles et juridiques (mars 2011)
Questions relatives à la gouvernance
8) Allocution des candidats au poste de Directeur général
9) Rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du Plan d'action immédiate
10) Rapport du Groupe de travail à composition non limitée sur les mesures à prendre pour accroître l'efficience des Organes directeurs, y compris leur représentation
11) Organisation de la trente-septième session de la Conférence (y compris calendrier provisoire) – Recommandations à la Conférence
12) Conception relative à la structure et au fonctionnement des bureaux décentralisés
13) État de la mise en œuvre des décisions du Conseil.
Autres questions
14) Rapport annuel du Conseil d'administration du PAM sur ses activités de 2010
15) Calendrier 2011-2012 des sessions des Organes directeurs de la FAO et des principales réunions
16) Ordre du jour provisoire de la session suivante du Conseil, et question de fond à examiner à la cent quarante-quatrième session du Conseil
17) Méthodes de travail du Conseil

Cent quarante-deuxième session du Conseil, 4-5 juillet 2011
Élection des membres des comités
1) Élection du Président et des douze membres du Comité du Programme
2) Élection du Président et des douze membres du Comité financier
3) Élection du Président et des sept membres du Comité des questions constitutionnelles et juridiques
Autres questions
4) Questions découlant de la session de la Conférence
5) Évolution des débats d'instances intéressant la FAO
6) Calendrier 2011-2012 des sessions des Organes directeurs de la FAO et des principales réunions
7) Ordre du jour provisoire de la session suivante du Conseil
8) Méthodes de travail du Conseil

Cent quarante-troisième session du Conseil, 21-25 novembre 2011
Questions relatives au Programme, au budget, aux finances et à l'administration
1) Approbation des ajustements apportés au Programme de travail 2012-13
2) Rapport de la Réunion conjointe du Comité du Programme et du Comité financier (octobre 2011)
3) Rapport du Comité du Programme (octobre 2011)
4) Rapport du Comité financier (octobre 2011)
Comité de la sécurité alimentaire mondiale
5) Rapport du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (octobre 2011)

Comité des questions constitutionnelles et juridiques

6) Rapport du Comité des questions constitutionnelles et juridiques (septembre 2011)

Questions relatives à la gouvernance

7) Rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du Plan d'action immédiate

8) Rapports intérimaires sur les programmes de travail pluriannuels

- du Comité financier
- du Comité du Programme
- et du CQCJ

9) État de la mise en œuvre des décisions du Conseil

Autres questions

10) Élection de six membres du Conseil d'administration du PAM

11) Évolution des débats d'instances intéressant la FAO

12) Calendrier 2012-2013 des sessions des Organes directeurs de la FAO et des principales réunions

13) Ordre du jour provisoire de la session suivante du Conseil

14) Méthodes de travail du Conseil

Cent quarante-quatrième session du Conseil, juin 2012

Questions relatives au Programme, au budget, aux finances et à l'administration

1) Rapport de la Réunion conjointe du Comité du Programme et du Comité financier (avril 2012)

2) Rapport du Comité du Programme (avril 2012)

3) Rapport du Comité financier (avril 2012)

Conférences régionales

4) Rapport de la Conférence régionale pour l'Afrique (janvier 2012)

5) Rapport de la Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique (février 2012)

6) Rapport de la Conférence régionale pour le Proche-Orient (mars 2012)

7) Rapport de la Conférence régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes (mars 2012)

8) Rapport de la Conférence régionale pour l'Europe (avril 2012)

Comités techniques

9) Rapport du Comité des produits (mai 2012)

10) Rapport du Comité de l'agriculture (mai 2012)

Comité des questions constitutionnelles et juridiques

11) Rapport du Comité des questions constitutionnelles et juridiques (mars 2012)

Questions relatives à la Gouvernance

12) Rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du Plan d'action immédiate

13) État de la mise en œuvre des décisions du Conseil

Autres questions

14) Rapport annuel du Conseil d'administration du PAM sur ses activités de 2011

15) Évolution des débats d'instances intéressant la FAO

16) Calendrier 2012-2013 des sessions des Organes directeurs de la FAO et des principales réunions

17) Ordre du jour provisoire de la session suivante du Conseil

18) Méthodes de travail du Conseil

Cent quarante-cinquième session du Conseil, novembre 2012
Questions relatives au Programme, au budget, aux finances et à l'administration
1) Rapport de la Réunion conjointe du Comité du Programme et du Comité financier (octobre 2012)
2) Rapport du Comité du Programme (octobre 2012)
3) Rapport du Comité financier (octobre 2012)
4) Rapport sur l'exécution du Programme 2010-2011
Comités techniques et Comité de la sécurité alimentaire mondiale
5) Rapport du Comité des pêches (juillet 2012)
6) Rapport du Comité des forêts (octobre 2012)
7) Rapport du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (octobre 2012)
Comité des questions constitutionnelles et juridiques
8) Rapport du Comité des questions constitutionnelles et juridiques (septembre 2012)
Questions relatives à la gouvernance
9) Rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du Plan d'action immédiate
10) Organisation de la trente-huitième session de la Conférence de la FAO (y compris ordre du jour provisoire et recommandation du Conseil sur un thème majeur à proposer pour le débat général à la Conférence)
11) État de la mise en œuvre des décisions du Conseil
Autres questions
12) Élection de six membres du Conseil d'administration du PAM
13) Évolution des débats d'instances intéressant la FAO
14) Calendrier 2012-2013 des sessions des Organes directeurs de la FAO et des principales réunions
15) Ordre du jour provisoire de la session suivante du Conseil
16) Méthodes de travail du Conseil

Cent quarante-sixième session du Conseil, avril 2013
Questions relatives au Programme, au budget, aux finances et à l'administration
1) Examen du Plan à moyen terme et du Programme de travail et budget (2014-2015) – Recommandation à la Conférence sur le montant du budget
2) Rapport de la Réunion conjointe du Comité du Programme et du Comité financier (février 2013)
3) Rapport du Comité du Programme (février 2013)
4) Rapport du Comité financier (février 2013)
Comité des questions constitutionnelles et juridiques
5) Rapport du Comité des questions constitutionnelles et juridiques (mars 2013)
Questions relatives à la gouvernance
6) Rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du Plan d'action immédiate
7) Organisation de la trente-huitième session de la Conférence (y compris calendrier provisoire) – Recommandations à la Conférence
8) État de la mise en œuvre des décisions du Conseil.

Autres questions

- 9) Rapport annuel du Conseil d'administration du PAM sur ses activités de 2012
- 10) Calendrier 2013-2014 des sessions des Organes directeurs de la FAO et des principales réunions
- 11) Ordre du jour provisoire de la session suivante du Conseil, et question de fond à examiner à la cent quarante-neuvième session du Conseil
- 12) Méthodes de travail du Conseil

Cent quarante-septième session du Conseil, juillet 2013

Élection des membres des comités

- 1) Élection du Président et des douze membres du Comité du Programme
- 2) Élection du Président et des douze membres du Comité financier
- 3) Élection du Président et des sept membres du Comité des questions constitutionnelles et juridiques

Autres questions

- 4) Questions découlant de la session de la Conférence
- 5) Évolution des débats d'instances intéressant la FAO
- 6) Calendrier provisoire 2013-2014 des sessions des Organes directeurs de la FAO et des réunions principales
- 7) Ordre du jour provisoire de la session suivante du Conseil
- 8) Méthodes de travail du Conseil

Cent quarante-huitième session du Conseil, novembre 2013

Questions relatives au Programme, au budget, aux finances et à l'administration

- 1) Approbation des ajustements apportés au Programme de travail 2014-15
- 2) Rapport de la Réunion conjointe du Comité du Programme et du Comité financier (octobre 2013)
- 3) Rapport du Comité du Programme (octobre 2013)
- 4) Rapport du Comité financier (octobre 2013)

Comité de la sécurité alimentaire mondiale

- 5) Rapport du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (octobre 2013)

Comité des questions constitutionnelles et juridiques

- 6) Rapport du Comité des questions constitutionnelles et juridiques (septembre 2013)

Questions relatives à la gouvernance

- 7) Rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du Plan d'action immédiate
- 8) Programmes de travail pluriannuels
 - du Comité financier
 - du Comité du Programme
 - du CQCJ
 - des conférences régionales
 - des comités techniques
- 9) État de la mise en œuvre des décisions du Conseil

Autres questions

- 10) Élection de six membres du Conseil d'administration du PAM
- 11) Évolution des débats d'instances intéressant la FAO
- 12) Calendrier 2014-2015 des sessions des Organes directeurs de la FAO et des principales réunions
- 13) Ordre du jour provisoire de la session suivante du Conseil
- 14) Méthodes de travail du Conseil